

FIN DE CYCLE PRIMAIRE (LA 6^e)«L'examinite» ou le calvaire
de l'élève algérien

«Trop de contrôles (compositions, devoirs, interrogations, examens) tuent l'évaluation et démotivent l'élève.»

Lors de la réintroduction de l'examen de fin de cycle primaire (l'ex-sixième), il y a de cela neuf ans (année scolaire 2005/2006), le ministère de l'Education nationale affirmait en guise d'argument : «Cet examen a pour seul objectif de connaître le niveau réel de nos écoliers et ce, afin de compenser leurs lacunes.» En termes pédagogiques, on traduira ces propos par «organiser une évaluation diagnostic». Cette annonce a été faite après la proclamation des résultats, en juin 2006, alors que les deux circulaires, envoyées au terrain en septembre 2005, stipulaient une évaluation sommative à des fins d'une sanction, le passage au collège.

C'est dire si cette décision de réintroduire un examen devenu obsolète a été suffisamment mûrie. Pour rappel, sa génitrice, la France, l'a supprimé depuis cinquante ans et l'Algérie, un peu moins. Cafouillage ?! La vraie raison de cette réhabilitation est donnée par une déclaration à la presse d'un responsable de l'époque : «Il y a trop de notes de complaisance lors des passages au collège.» En soumettant des enfants, à la carapace psychologique fragile, à un examen national avec son organisation quasi militarisée, hypersurveillé, le ministère avait pensé trouver la parade à «ces notes de complaisance». Autre argument avancé en «off»: «Cet examen poussera les parents à se mobiliser autour de la scolarité de leurs enfants.» Si ces intentions – lutter contre les notes de complaisance et mobiliser les parents – sont louables, il n'en demeure pas moins qu'elles sont mal négociées par le recours à une formule (l'examen final) qui ne présente que des inconvénients. Trop d'inconvénients ! La preuve, les examens de ce genre ont pratiquement disparu du paysage scolaire mondial. Il existe d'autres modalités d'évaluation plus motivantes pour l'élève et plus pertinentes et efficaces sur le plan psychopédagogique.

Imitation tronquée

Revenons à l'explication officielle de juin 2006. Elle prétend qu'avec cet examen de 5^oAP, nos élèves sont soumis à une évaluation diagnostic. Or, ce concept n'est opérationnel que s'il est adopté dans sa globalité. Cela signifie qu'une fois analysées et corrigées, les épreuves d'une évaluation diagnostic doivent être ponctuées par des séances de remise à niveau. Rien de tel n'a été prévu pour les élèves ayant trébuché à cet examen de 5^oAP. Encore, faut-il détecter ces élèves sur la base de leurs difficultés qui doivent être cernées au préalable. Ce qui n'est pas le cas : nos candidats ne connaîtront jamais la nature de leurs erreurs, leurs enseignants non plus. Après les résultats, ils partent en vacances et se rendront au collège, en septembre, comme si de rien n'était. Il est vrai que la période entre la première et la seconde session de cet examen est théoriquement destinée à aider les élèves recalés, leur dispenser des séances de soutien. Là aussi, le discours officiel est fragilisé par la réalité. Les enseignants qui encadrent ces élèves pour les préparer à la deuxième session ne disposent pas de leurs copies d'examen de la première session. Sur quoi vont-ils baser la remise à niveau ? Sur les brouillons ramènés par les élèves concernés ? Impossible. De plus, les trois semaines qui séparent les deux sessions sont largement insuffisantes pour combler d'énormes lacunes dont certaines remontent aux premières années de scolarité. Une évaluation diagnostic en

5^oAP, à l'échelle nationale, consiste à vérifier les pré requis des élèves, critère d'adaptation aux études du collège. Elle exige une organisation de longue haleine : épreuves finement élaborées, feed-back des évaluations, traitement et analyse fouillée des résultats, détection des élèves à remettre à niveau, perfectionnement des enseignants, séances de remédiation. Les notes, ces chiffres froids, une fois récoltées ne seront exploitées qu'à titre de statistiques à usage administratif. Encore une dérive d'un système scolaire obsédé par la compétition entre élèves : la primauté de la fonction sociale de la note au détriment de sa fonction pédagogique. Et comme prévu, la nature des erreurs constatées et leur prise en charge sont occultées. Cette pratique nous la retrouvons, à un degré moindre, à l'occasion des compositions et des devoirs où la correction collective, quand elle a lieu, marginalise la spécificité des erreurs et des lacunes de l'élève. A l'évidence, l'évaluation diagnostic dont le ministère avait habillé cet examen de 5^oAP n'aura été que pure illusion. Il s'agissait, avant tout, d'un examen/sanction pur et dur.

Heureusement que la décision a été prise de supprimer la deuxième session, à partir de l'édition de Juin 2015. En attendant, nous l'espérons, d'emprunter d'autres modalités d'évaluation et supprimer un examen/sanction décrié par tous les spécialistes.

La vérité de la réintroduction de cet examen est que l'Algérie a voulu imiter la France. Comparée à l'évaluation diagnostic à la française, la version algérienne souffre d'un mauvais emploi. En effet, ce qui ressort de cet examen de 5^oAP, c'est la grossière erreur d'imitation d'une action d'évaluation nationale organisée chaque année en France pour les élèves de fin de cycle. L'erreur algérienne est commise à un double niveau : au timing et au niveau des objectifs assignés à cette forme d'évaluation. Observons ce modèle français maladroitement copié par l'Algérie.

En France, le passage au collège se fait par le contrôle continu – lequel est tout aussi préjudiciable, ce concept étant différent de l'évaluation formative continue. Depuis les années 1980, le ministère français organise une évaluation diagnostic au début du mois de septembre, à la première semaine de la rentrée. Cette opération touche les élèves de première année de cycle (cours élémentaire, 1^{re} année de collège et 1^{re} année du lycée).

A l'opposé du modèle algérien, les objectifs visés par cette évaluation française ne concernent nullement l'admission au collège (ils le sont déjà), ni la compétition/classement entre élèves ou entre établissements, encore moins pour juger de l'honnêteté des enseignants en cherchant à mettre fin aux «notes de complaisance». C'est uniquement pour vérifier le niveau acquis par les nouveaux élèves à la lumière des prérequis exigés par le cycle auquel ils accèdent. Les notes ne sont remises ni aux parents, ni aux élèves. Les enseignants disposent des copies, une fois terminée l'opération. Ils détectent les erreurs de chaque élève et leur prescrivent des séances de remédiation, avant l'entame du nouveau programme. Les épreuves ne portent que sur les disciplines essentielles, celles dites des apprentissages de base, formule reprise par l'Algérie. En France, avant que cette remise à niveau n'ait lieu, les enseignants sont invités à des séances de perfectionnement. Ils prennent connaissance des nouvelles techniques et

des modalités de remédiation. De retour dans leurs classes, ils entament leur travail. Ce n'est qu'une fois cette phase de remédiation bouclée et évaluée que démarrera le programme de l'année en cours (la 1^{re} année de collège ou le CM1 ou la 1^{re} AS). Par cette évaluation diagnostic à des fins de remise à niveau, le ministère français a essayé de respecter le principe «d'égalité des chances» de l'école républicaine. Tous les élèves sont censés partir sur une même ligne de départ vers la ligne d'arrivée, celle du bac. La formule française de l'évaluation diagnostic en début de chaque cycle d'enseignement est séduisante sur le papier. A l'épreuve du terrain, elle devient lourde et contraignante. Beaucoup plus efficace demeure le système d'évaluation anglo-saxon, celui de la Finlande notamment. On en parlera dans une autre contribution.

Et si cet examen de 5^oAP à l'algérienne était un message clair véhiculant le choix de l'option de la compétition scolaire avec son cortège de dégâts ? A l'image des examens/filtres de triste mémoire, ceux pratiqués en France jusqu'aux années 1960. Un retour à l'archaïsme pédagogique au moment où une révolution, en matière d'évaluation, est en marche. Celle qui démocratise la réussite scolaire. Les partisans de cette réintroduction de l'ex-examen de sixième poseront cette question : en quoi cet examen de fin de cycle est-il préjudiciable ? Réponse.

Les dérives de «l'examinite»

Sur le plan pédagogique, nous assistons à la dévalorisation/discrédit de nos examens et des pratiques pédagogiques en classe. Nos examens scolaires se caractérisent par le faible niveau taxonomique (niveau de difficulté) de leurs épreuves. Une étude menée au Crassc d'Oran l'a clairement démontré. Ses conclusions confirment l'intuition des pédagogues avisés qui n'ont cessé de pointer le doigt sur cet état de fait. Ces épreuves sont basées sur la mémorisation à outrance et ne sollicitent de l'élève que les niveaux inférieurs de son activité intellectuelle, à savoir, la compréhension et l'application des connaissances mémorisées. Ainsi, elles (ces épreuves) occultent des fonctions intellectuelles supérieures telles que l'analyse, la synthèse, la production originale, la créativité. Inévitablement, dès la première année d'école, ces fonctions supérieures de l'intelligence sont négligées dans les pratiques des enseignants. Dans l'acte d'enseignement, leur attitude et leurs pratiques, ces derniers intègrent le modèle des épreuves de l'examen qui systématisent la mémorisation des connaissances et le montage d'automatismes (règles, théorèmes, lois). Cette conformité/alignement aux épreuves standard perdurera tout au long de la scolarité de l'élève tout en contribuant à son appauvrissement intellectuel. Il est clair que lorsque les aptitudes intellectuelles supérieures ne sont pas sollicitées, elles ne se développent que timidement. Conséquence : l'intelligence ne saurait s'exprimer dans toute sa puissance.

Des enfants formés dans ce moule (épreuves de mémorisation/restitution) deviendront des adultes diminués sur les plans intellectuels et culturels. Edifiants sont les témoignages des professeurs de collège, de lycée ou d'université sur les profils de certains élèves qu'ils reçoivent. Pour lever toute équivoque, nous dirons que la faute incombe au système, pas aux enseignants ou aux élèves.

Une autre dérive pédagogique que nos

Ahmed Tessa
ahmtessa@yahoo.fr

élèves connaissent assez bien et dont ils souffrent. Il s'agit du couple infernal «bachotage et parcœurisme». Conscients que sa crédibilité se joue à l'occasion de l'examen, l'enseignant développe deux réflexes préjudiciables à la formation intellectuelle des élèves. Il adapte sa pratique pédagogique en copiant aveuglément le modèle de l'examen (son organisation et surtout la nature de ses épreuves). Ainsi est né le bachotage, pratique anti-éducative qui occulte des pans entiers de la formation intellectuelle de l'enfant-adolescent. Le bachotage est une préparation intensive aux épreuves d'examen. L'équivalent du dopage en sport ! L'enseignant se transforme en machine à débiter des leçons (et des exercices). Le bachotage infantilise l'élève, le rend assisté. L'enseignant use en abondance de l'enseignement magistral (les critiques la qualifient de «pédagogie de la salive») en demandant à ses élèves de mémoriser les leçons et à défaut, en leur distribuant des photocopies. Programme à boucler et échéance de l'examen obligent. Souvent, tarauté par le taux de réussite, l'enseignant aura à cœur de ne s'intéresser qu'aux élèves potentiellement habilités à réussir. L'effet Pygmalion viendra aggraver cette attitude. Les nobles principes d'impartialité et d'équité en prennent un coup. De tout temps, les pédagogues novateurs ont dénoncé l'effet nocif de ce couple (bachotage/parcœurisme). C'est qu'à la longue, il génère un autre phénomène, celui de la «sélection scolaire - ségrégation sociale», une sorte d'apartheid scolaire. Pierre Bourdieu a magistralement démontré les rouages de la machine «à reproduire les classes» qu'est l'école française, celle qui cultive le mérite aristocratique. L'école algérienne est-elle mise sur orbite pour aller vers ce rivage idéologique porteur de déséquilibres ? Que Dieu nous en préserve !

Qu'en est-il de l'impact de cette logique de la compétition sur l'enfant/élève ? Sur le plan psychologique, il est aisé de constater de visu une situation scolaire caractérisée par le triptyque : méfiance-défiance-violence. Le contexte d'avant l'examen fait baigner l'élève dans un climat anxigène : tensions dans la relation pédagogique maître/élève, stress, alarmisme nourri par la famille, les amis, l'institution, certains médias. L'élève affronte une pression qui, de plus, est aggravée par l'organisation policière du centre d'examen. Ce type d'organisation, pour prévenir de la triche, dénote clairement de la méfiance de l'institution à l'égard de tous les intervenants et des candidats.